



Commune de TOSTAT

Procès-Verbal Conseil Municipal 5 août 2019

C.R. n°55

L'an deux mille dix-neuf, le 5 août à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué le 1^{er} août 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LUSSAN, Maire.

Etaient présents : M.M. LUSSAN - MORA - SOULES - MALLET - TORRES - MARTIGNIER - Mme FISCHER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M.M. GARCIA - PELAEZ - Mme SARNIGUET

Mme FISCHER a été désignée comme secrétaire.

M. le Maire accueille l'ensemble des élus présents et ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- 1) Procès-verbal CM n°54 du 8 juillet 2019,
- 2) Point travaux salle des fêtes,
- 3) Chauffage mairie,
- 4) Terrain SAVE,
- 5) Délégués commune CCAM 2020,
- 6) Rentrée scolaire 2019,
- 7) Travaux cimetièrè.

- 8) Questions diverses
 - Travaux SMGAA sur Adour,
 - Fusion SMGAA / Arros,
 - Stèle COUGET,
 - Agenda CCAM,
 - Agence des Routes Département.

1) Approbation PV du 8 juillet 2019

M. le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du 8 juillet et demande, à l'ensemble du conseil municipal, les remarques éventuelles qu'il aurait à formuler sur le procès-verbal correspondant qui leur a été transmis par courrier électronique ou postal.

Aucune remarque n'étant émise, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 8 juillet 2019.

2) Travaux salle des fêtes

Les travaux de la salle des fêtes sont en cours, une réunion de chantier a lieu toutes les semaines en présence de l'architecte, des artisans et des élus.

La commission sécurité incendie a demandé l'installation des plaques coupe-feu au plafond. Mais, le rapport de conformité, du bureau VERITAS, de la structure métallique pour l'installation des ces plaques coupe-feu est négatif. Une solution avec une structure bois a été trouvée et validée par VERITAS. L'installation de cette structure bois par une entreprise entraine une plus-value.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la réalisation des travaux de renforcement de la structure par une structure bois pour un coût de 29 806,70 € T.T.C.

3) Chauffage mairie

Suite au remplacement de la cuve à gaz, le raccordement à la chaudière mairie et du four à gaz cantine nous a semblé judicieux. Mais les nouvelles normes pour un établissement recevant du public nous obligent à revoir notre position.

Le devis présenté par le plombier (7 000 €) nous semble excessif, il est souhaitable que le conseil municipal se prononce sur le choix de faire une nouvelle installation au gaz ou de passer tout électrique avec abandon du gaz.

Le conseil municipal approuve l'abandon du gaz et la résiliation du contrat avec ANTARGAZ et l'installation d'un système électrique pour le chauffage et l'eau chaude de la mairie et de la cuisine de la cantine.

4) Terrain SAVE

La famille SAVE relance la mairie pour savoir si la commune souhaite toujours acheter le terrain situé à proximité de la salle des fêtes.

La première offre faite par la commune a été refusée. Le conseil municipal donne mandat à M. le maire pour faire une nouvelle proposition.

5) Délégués commune CCAM 2020

La loi oblige les communautés de communes à modifier la composition des délégués communautaires l'année précédant le renouvellement des conseillers municipaux.

Après discussion, le conseil municipal propose que le nombre de délégués pour la commune de Tostat passe de 1 à 2, compte tenu que la commune est passée à plus de 500 habitants.

Monsieur le Maire de la commune de Tostat propose au conseil municipal de conclure, entre les communes membres de la Communauté de Communes, un accord local qui fixe à 94 le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes Adour Madiran réparti de la manière suivante :

Nom des communes membres	Populations municipales (ordre décroissant de population) <i>Populations légales INSEE en vigueur à compter du 01/01/2019</i> <i>Date réf statistique : 01/01/2016</i>	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Vic en Bigorre	4 930	11
Maubourguet	2 433	5
Rabastens de Bigorre	1 461	3
Andrest	1 395	3

Pujo	638	2
Castelnau Rivière Basse	631	2
Tostat	526	2
Artagnan	513	2
Lafitole	479	1
Montaner	441	1
Siarrouy	431	1
Saint-Lézer	422	1
Siège de droit : non modifiable		
Madiran	421	1
Larreule	409	1
Labatut-Rivière	407	1
Camalès	388	1
Caixon	376	1
Bazillac	345	1
Lascazères	314	1
Sarriac-Bigorre	299	1
Sénac	299	1
Escondeaux	280	1
Sedze-Maubecq	270	1
Tarasteix	263	1
Lahitte-Toupière	260	1
Auriébat	249	1
Vidouze	238	1
Lacassagne	234	1
Marsac	227	1
Monfaucon	214	1
Sombrun	207	1
Lamayou	199	1
Liac	198	1
Nouilhan	198	1
Soublecause	188	1
Pontiacq-Viellepinte	179	1
Labatut-Figuières	176	1
Lescurry	173	1
Saint-Sever de Rustan	173	1
Sauveterre	171	1
Casteide-Doat	154	1
Laméac	150	1
Saint-Lanne	136	1
Monségur	132	1
Escaunets	129	1
Hères	125	1
Oroix	121	1
Bentayou-Sérée	109	1
Maure	109	1
Gensac	104	1
Estirac	101	1
Caussade-Rivière	98	1
Mingot	98	1
Sanous	97	1
Trouley-Labarthe	97	1
Ponson-Debat-Pouts	94	1
Peyrun	86	1
Villeneuve près Marsac	85	1
Ségallas	82	1

Villefranque	81	1
Buzon	80	1
Ugnouas	76	1
Talazac	74	1
Ansost	56	1
Castera-Loubix	54	1
Barbachen	54	1
Villenave près Béarn	54	1
Hagedet	45	1
Mansan	42	1
Moumoulous	41	1
Pintac	23	1
Bouilh-Devant	21	1
72 communes	24 463 habitants	94 sièges

6) Rentrée scolaire 2019

En raison des travaux de réfection de la cantine, et après entretien avec Frédéric RE, président de la CCAM, la restauration scolaire est validée par la CCAM jusqu'aux vacances de la Toussaint à Ugnouas ainsi que la prise en charge du transport.

Madame Fanny ORENSANZ est nommée Directrice de l'école de Tostat pour l'année scolaire 2019 / 2020.

7) Travaux cimetièrè

L'entreprise DASSIEU viendra au mois de septembre refaire le toit à l'entrée du cimetière.

M. Guy MAURIN CCAM viendra également faire le puits de dispersion des cendres.

Il convient également de revoir l'entretien du cimetière entre la CCAM et nos employés, car M. le Maire est régulièrement interpellé sur l'état du cimetière.

8) Questions diverses

- Le SMGAA avec l'entreprise SANGUINET a procédé au nettoyage des embâcles dans le lit de l'Adour afin de rétablir le cours d'eau de la rivière.
- Le service des routes du département a procédé au nettoyage des abords du pont de l'Adour.
- Au 1er janvier 2020 le SMGAA fusionnera avec le secteur Arros. Cette fusion couvrira un bassin de 409 communes.
- La stèle du soldat COUGET a été restaurée et mise place à proximité de l'église, merci encore à tous les bénévoles pour ce travail. En 2020 le 1er RHP célébrera le centième anniversaire de son régiment, trois cérémonies nationales auront lieu sur notre territoire (Paris – Chambord – Tarbes). Soirée Sons et Lumières au mois de mai 2020 à Tarbes avec la participation du SDE (4000.00 €) Budget national 400 000.00 €. Une cérémonie plus simple aura lieu à Tostat avec la participation du 1er RHP pour la stèle COUGET.
- La CCAM a mis en ligne sur son site depuis le 8 juillet un agenda et demande aux communes de bien vouloir l'utiliser, car le Président s'interroge comment informer la population.
- Un courrier sera adressé au Conseil départemental pour la limitation de la circulation des poids lourds sur le pont de l'Adour et la traversée du village.

Fait à Tostat, le 5 août 2019

Le maire,

B. LUSSAN

MME FISCHER

M. GARCIA

M. MALLET

M. MARTIGNIER

M. MORA

M. PELAEZ

MME SARNIGUET

M. SOULES

M.TORRES